

## **Demande de soutien pour un accompagnement bénévole de qualité des personnes sourdaveugles**



---

### **Adresse et personne de contact**

Nom de l'organisation : Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA  
Demandeur : Carol Lagrange  
Adresse: Chemin des Trois-Rois 5 bis – 1005 Lausanne  
Téléphone : 021 345 00 61  
E-mail: [communication@ucba.ch](mailto:communication@ucba.ch)  
Internet : [www.ucba.ch](http://www.ucba.ch)

Relation bancaire : Crédit Suisse, 8070 Zurich  
IBAN CH08 0483 5098 8269 0100 0  
Compte : 988269-01

## 1. A propos de l'UCBA

Fondée en 1903, l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA s'engage pour que les 325'000 personnes aveugles ou malvoyantes et les quelque 10'000 personnes sourdaveugles de Suisse puissent vivre au quotidien et participer à la vie sociale de manière aussi autonome que possible.

En tant qu'organisation faîtière, l'UCBA rassemble plus de 50 organisations et institutions suisses liées au handicap visuel et à la surdicécité. Nous défendons les intérêts des personnes concernées auprès des autorités, ainsi que du grand public, sensibilisons, informons ce dernier, formons du personnel spécialisé et nous occupons des questions de recherche.

En parallèle, l'UCBA fournit des prestations de service directes. Nous conseillons et accompagnons les personnes atteintes de surdicécité en Suisse. Pour ce faire, nous gérons sept centres de consultation répartis dans les différentes régions linguistiques de la Suisse, proposons des ateliers, des activités socio-culturelles, des cours, des rencontres et formons du personnel bénévole pour accompagner les personnes concernées. Nous développons et distribuons également des moyens auxiliaires techniques spécialement adaptés aux besoins des personnes aveugles et malvoyantes, ainsi que des moyens auxiliaires optiques pour optimiser le potentiel visuel résiduel des personnes malvoyantes.

Seule une partie des coûts de l'Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA peuvent être couverts par les subventions de l'Office fédéral des assurances sociales OFAS et les cotisations des organisations membres. **En moyenne, l'UCBA est financée à 42% par les dons de particuliers, de fondations, de sponsors et par les legs. Par conséquent, le soutien financier de fondations est essentiel pour nous et nous permet d'assurer nos prestations.**

## 2. La surdicécité

### 2.1. Définition

Une personne aveugle entend sa voisine lui dire « bonjour », une personne sourde voit son sourire aimable, mais une personne sourdaveugle ne remarque souvent même pas que sa voisine se trouve devant elle.

On parle de surdicécité lorsqu'une personne souffre d'une altération sévère de la vue et de l'ouïe. Les personnes sourdes peuvent s'orienter visuellement, les personnes aveugles auditivement. Mais lorsque cette compensation devient impossible en situation de double handicap sensoriel, cela entraîne des difficultés de communication avec autrui, d'accès à l'information et de déplacement.

L'évolution de la surdicécité est différente pour chaque individu et nécessite une évaluation au cas par cas des besoins et capacités de la personne :

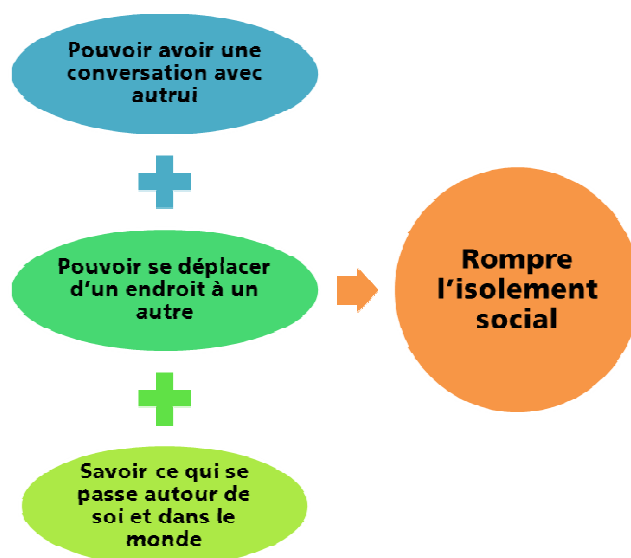
- quels sont ses moyens de communication privilégiés ?
- à quelles aides fait-elle recours dans son quotidien ?
- comment se déplace-t-elle à la maison et dans un environnement inconnu ?

Le danger d'isolement est en effet bien réel et les mesures d'aide mises en place pour les personnes atteintes du seul handicap de l'ouïe ou de la vue ne sauraient répondre aux besoins particuliers des personnes sourdaveugles.

## 2.2. Problématique de l'isolement social

En Suisse vivent environ 10'000 personnes sourdaveugles qui ont un potentiel visuel et auditif réduit ou qui ne voient ni n'entendent plus. Pour la majorité de ces personnes, la surdité est arrivée avec l'âge. La Consultation pour personnes sourdaveugles de l'UCBA s'engage auprès d'elles pour répondre à leurs besoins. Nous offrons des prestations de service social, de réadaptation, de formation et loisirs et d'assistance, dont l'accompagnement bénévole fait partie. Nous formons du personnel bénévole et coordonnons leurs interventions.

Selon une étude que nous avons menée en 2010, les majeures préoccupations des personnes sourdaveugles sont la dépendance à un entourage très restreint, la solitude, l'isolement social, le manque d'autonomie en société, ainsi que l'impossibilité de pratiquer seules des loisirs. Afin qu'elles aient une existence aussi autodéterminée que possible, une de nos prestations consiste à leur fournir du personnel bénévole qui les accompagne dans leur quotidien ou aux activités que nous organisons pour elles.



*Il est essentiel pour les personnes sourdaveugles de pouvoir communiquer, se déplacer et accéder à l'information afin d'éviter l'isolement social auquel elles sont sujettes.*

L'UCBA est la seule organisation à former des bénévoles pour accompagner les personnes sourdaveugles et à coordonner et financer leur interventions.

## 3. Le bénévolat : LA réponse aux besoins des personnes sourdaveugles

Par le biais de ses sept centres de consultation répartis dans les différentes régions linguistiques de Suisse, le département de la Consultation pour personnes sourdaveugles de l'UCBA accompagne et conseille les personnes atteintes d'un double

handicap sensoriel. Parmi la palette de prestations offertes, l'accompagnement bénévole de ces dernières est un service essentiel. Raison pour laquelle nous avons déjà élaboré depuis quelques années un concept de bénévolat qui se base sur **une formation et un accompagnement d'excellence des collaboratrices et collaborateurs bénévoles**. Lors d'une récente évaluation de l'efficacité des prestations de l'UCBA au printemps 2014, les résultats ont d'ailleurs confirmé que les bénévoles, clientes et clients de l'UCBA sont extrêmement satisfaits des prestations de formation et d'accompagnement bénévole fournies.

### **3.1. Le rôle et les tâches du bénévole**

**Pour la Consultation pour personnes sourdaveugles de l'UCBA, les bénévoles jouent un rôle essentiel dans l'offre de prestations vouées aux personnes atteintes d'un double handicap sensoriel.** Ils prennent en charge des tâches qui ne peuvent être assurées par les 29 collaborateurs de la Consultation faute de temps et de ressources financières. Les bénévoles représentent ce que constitue la canne blanche pour les personnes aveugles, soit un moyen indispensable pour elles de ne pas se replier sur elles-mêmes.

Les bénévoles assument des fonctions de soutien, d'accompagnement et facilitent les contacts. Sans les bénévoles, il devient très difficile pour les personnes sourdaveugles de s'orienter et de participer à la vie sociale (ateliers, excursions et séjours de vacances organisés par l'UCBA.). Les tâches du bénévole requièrent des aptitudes et des compétences spécifiques. Il est tout aussi évident que, sans les bénévoles, de nombreuses prestations ne pourraient être assurées, principalement toutes les activités d'animation.



*Grâce à l'accompagnement bénévole, la personne concernée peut participer à un cours organisé par l'UCBA et acquérir de nouvelles compétences.*

Le service social de l'UCBA coordonne les interventions des bénévoles, qui sont notamment :

L'accompagnement personnalisé pour :

- se rendre chez le médecin, l'ophtalmologue, l'opticien, l'audioprothésiste, le thérapeute, le physiothérapeute ;
- faire des courses ;
- effectuer des visites de contact ;
- se promener ;
- pratiquer une activité sportive ;
- voyager, participer à des congrès et des manifestations ;
- participer à des activités organisées par d'autres organisations.

L'accompagnement à des événements organisés par l'UCBA, tels que :

- cours de formation continue ;
- rencontres dans des groupes organisés, régionaux ou locaux ;
- fêtes de Noël ;
- activités manuelles et artistiques organisées par les centres de rencontre de l'UCBA, à Lenzbourg et à Lausanne ;
- excursions ;
- séjours de vacances en Suisse;
- nombreuses autres activités répertoriées dans le programme annuel de l'UCBA.

**Sans l'aide des collaborateurs et des collaboratrices bénévoles, nombre de prestations essentielles à la qualité de vie des personnes sourdaveugles ne pourraient être assurées.**



*Une bénévole décrit une pièce du musée Charlie Chaplin à une cliente sourdaveugle.*

### 3.2. Les tâches de l'UCBA pour garantir un bénévolat de qualité

- Mise à disposition d'un nombre suffisant de bénévoles par région et recrutement de nouveaux bénévoles
- Coordination et organisation des interventions bénévoles
- Formation des bénévoles :
  - Séminaire d'introduction de 2 jours pour tous nos bénévoles
  - Environ 27 cours gratuits par an à choix
  - Impression d'un programme de cours
- Accompagnement et encadrement des bénévoles :
  - Mise à disposition de professionnels de l'UCBA comme personnes de contact
  - Remboursement des frais de déplacement du domicile du bénévole au domicile du client ou au lieu de l'activité, de la nourriture et autres frais liés aux activités effectuées avec les personnes concernées
  - Organisation des repas annuels régionaux de remerciement

### 3.3. Les prestations bénévoles en chiffres

- **289 bénévoles actifs** en 2016 ;
- **20'847 heures de travail** en 2016, équivalentes à un montant de CHF 1'042'350.- si on se base sur un salaire horaire de CHF 50.- par personne (vacances et charges sociales comprises) ;
- **Tous les clientes et clients** de l'UCBA ont accès aux prestations bénévoles.

Le bénévolat entraîne des frais. Chaque année, l'UCBA dépense plus de CHF 140'000.- pour former des bénévoles dans l'accompagnement de personnes sourdaveugles et pour les soutenir dans cette tâche difficile, mais concrète. Nous nous devons de financer un recrutement conforme à nos responsabilités, une formation continue solide, ainsi que d'assumer les frais effectifs, tels que les transports, découlant des prestations d'accompagnement. **Par le soin que nous apportons aux différentes phases de recrutement, de formation et de soutien, nous nous assurons de la haute qualité des prestations bénévoles.**



*Les bénévoles représentent une passerelle vers le monde extérieur pour les personnes concernées. Merci de votre soutien !*

#### 4. Budget

Le recrutement, la formation, le défraiement et l'encadrement des bénévoles coûte environ CHF 140'000.- par an. La part romande s'élève à environ CHF 47'000.-. Les heures de coordination des interventions sont prises en charge à 78% par l'OFAS. Toutes les autres tâches sont financées par l'UCBA. Seuls les coûts pris entièrement en charge par l'UCBA sont énoncés ci-dessous.

<b>Formation et recrutement</b>		
<b>Séminaire d'introduction et de sensibilisation à la surdicécité</b>	Chaque année, nous organisons un séminaire bilingue d'introduction à la surdicécité. Cette introduction permet à la personne qui veut s'engager de mieux se familiariser avec les différentes facettes du handicap par des mises en situation concrètes. Participation de 20 personnes par an à environ CHF 400.- + coût de l'interprète allemand-français.	CHF 10'000
<b>Cours pour bénévoles</b>	Chaque année, nous organisons des cours d'une journée qui sont gratuits pour les bénévoles. Organisation de 27 cours par an à CHF 650.- (repas, location de salle et frais des intervenants externes).	CHF 17'550
<b>Programme de formation des bénévoles</b>	Afin de tenir les bénévoles, ainsi que les assistants en communication que nous formons, à un niveau de connaissances irréprochables, nous publions un programme de cours.	CHF 2'500
<b>Moyens de recrutement</b>	Les moyens suivants sont mis en place pour garantir un recrutement efficace: cotisation à la plateforme Benevol Schweiz, diffusion de publicité dans les cours de langue des signes de la Fédération suisse des sourds, annonces dans des journaux régionaux.	CHF 8'000
<b>Total formation</b>		<b>CHF 38'050</b>
<b>Interventions des bénévoles et encadrement</b>		
<b>Frais des bénévoles</b>	Chaque bénévole se voit rembourser les frais de déplacement en transports publics de son domicile au domicile du client ou au lieu de l'activité, la nourriture et autres frais liés aux activités effectuées avec les personnes concernées.	CHF 60'000
<b>Repas annuel des bénévoles</b>	Dans chaque région, nous organisons un repas annuel pour les bénévoles. S'il est avant tout pensé pour remercier les personnes qui donnent de leur temps, il permet également des échanges. Participation d'environ 130 personnes bénévoles par an à CHF 100.- par personne.	CHF 13'000
<b>Total interventions et encadrement</b>		<b>CHF 73'000</b>
<b>Organisation du projet</b>		
<b>Organisation et coordination des cours</b>	Le service social de l'UCBA recrute et forme les bénévoles, organise et coordonne les cours.	CHF 30'300
<b>TOTAL ANNUEL SUISSE</b>		<b>CHF 141'350</b>
<b>TOTAL ANNUEL SUISSE ROMANDE</b>		<b>CHF 47'117</b>